

VI. Le développement durable

4. Interface Ville Port

4.2 Réaménagement du Boulevard Maritime

Attendu depuis des années, les travaux du Boulevard Maritime ont débuté en octobre 2003. Cette voie constitue, sur 14 km, l'artère vitale du port en rive gauche. Au-delà des aspects sécuritaires et fonctionnels, ce réaménagement de l'interface ville – port atteste de la volonté d'améliorer le trajet des différents usagers ainsi que le paysage industriel traversé.

Voie portuaire supportant un trafic dense de poids lourds, le Boulevard Maritime présente la caractéristique d'être inséré dans un environnement industriel et portuaire générateur de périmètres de sécurité et d'échanges terrestres complexes (dessertes ferroviaires, brouettages routiers, liaisons entre terminaux,...). Cette situation s'est dégradée au fil du temps, ternissant l'image du port et de l'agglomération.

Le Port Autonome de Rouen et l'Union Portuaire Rouennaise se sont donc mobilisés autour d'un projet de réaménagement du boulevard comportant différents niveaux d'intervention (travaux neufs, gros entretien). Les études d'aménagement ont intégré, au-delà des améliorations techniques bénéficiant en particulier à la sécurité routière, des actions fortes d'insertion paysagère, de requalification visuelle et de maîtrise d'éventuelles pollutions routières accidentelles. D'autre part, la prise en compte des déplacements en vélo a fait l'objet d'une réflexion spécifique.

Insertion paysagère et requalification visuelle

Le projet paysager s'articule autour de plusieurs thèmes : étude en linéaire du boulevard, potentialités pour les végétaux de grande ou petite taille, ambiances différenciées selon les sites et les saisons, plantations d'alignement pour orienter les vues vers la Seine et vers le coteau de la rive droite, interventions paysagères au niveau des carrefours, entre le boulevard et les voies ferrées.

Le premier tronçon réaménagé - entre le pont Gustave Flaubert et l'usine Vesta - a reçu plus de 30 000 plants qui vont ponctuer le paysage de leurs couleurs changeantes. Un double alignement d'arbres et une intégration harmonieuse des espaces de stationnement et du terre-plein central mettront en valeur les entrées d'agglomération.

En complément du traitement paysager, le principe d'éclairage retenu illustre la volonté d'assurer une meilleure insertion visuelle du boulevard : la disposition bilatérale des mâts d'éclairage permet de

Carte n°14

VI. Le développement durable

4. Interface Ville Port

4.2 Réaménagement du Boulevard Maritime

réduire leur hauteur et la mise en place d'un mobilier urbain crée une atmosphère plus citadine. La modernisation des éléments de signalisation existants complète ce dispositif. Un réseau de points d'information doté de bornes type RIS (Relais Information Service) guide les usagers du boulevard.

Limitation des risques de pollutions routières accidentelles

Les tronçons du Boulevard Maritime les plus sensibles aux risques de pollution routières accidentelles sont équipés de dispositifs de confinement (cuves ou fossés) permettant de piéger les substances polluantes avant qu'elles n'atteignent la Seine.

Prise en compte des déplacement vélos

L'orientation retenue pour favoriser les aménagements cyclables transversaux par rapport aux aménagements longitudinaux sur le Boulevard Maritime est à la fois pertinente et cohérente avec le PDU (Plan de Déplacement Urbain) :

- le Boulevard Maritime confirme sa vocation industrielle et portuaire lourde,
- l'usage « loisir » est pris en compte, en application du plan agglomération vélos, par l'aménagement des traversées du Boulevard Maritime, au droit des Boulevards Brosselette à Grand-Quevilly et Cordonnier à Petit-Couronne,
- l'usage « domicile-travail » peut être assuré par des itinéraires de desserte locale suffisante pour accéder à la majorité des installations industrialo-portuaires bordant le Boulevard Maritime, sans effectuer le détour consistant à emprunter ce boulevard. Une signalétique placée aux « Portes » du boulevard facilitera la définition de ces itinéraires.

Calendrier des réalisations

Le premier tronçon réalisé sur le territoire de la Ville de Rouen représente un investissement de 5,72 M€ H.T., financé par le Conseil Régional de Haute-Normandie, le Conseil Général de la Seine-Maritime, la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, le FEDER et le Port Autonome de Rouen.

Les travaux de réaménagement vont se poursuivre à partir de 2009 sur les communes de Grand-Quevilly et de Petit-Couronne, entre les carrefours Brosselette et du Boulevard des Docks.